



Je fais un don de
.....€

A compléter et à retourner accompagné de votre chèque libellé au nom de l'association « **Les Artistes Aux Petits Soins** » à l'adresse ci-dessous :

Association Les Artistes Aux Petits Soins
29 rue Meslay 75003 Paris

Après réception de votre chèque, nous vous ferons parvenir un reçu fiscal justificatif de votre don. (Par courrier postal ou par mail, à votre guise).

Conformément aux dispositions du code général des impôts, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. En cas de dons supérieurs à ce taux, il est possible de reporter l'excédent sur l'année d'après et ceci, pendant 5 ans au maximum.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Merci de m'envoyer mon reçu fiscal par mail - oui ou non

Signature :

Nous vous remercions pour votre soutien.